

## **Communiqué de presse**

---

25 mars 2020

### **COVID-19 La Région ajuste son offre TER**

**La Région Bourgogne-Franche-Comté met en place la gratuité des TER et des cars interurbains pour les soignants et suspend les prélèvements pour tous les abonnés TER annuels.**

La Région, dans une démarche de solidarité envers l'ensemble de soignants, a décidé de laisser en accès libre et gratuit les TER et des cars interurbains pour les soignants. A travers cette décision solidaire et citoyenne, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région, veut les soutenir en facilitant leurs déplacements quotidiens, alors qu'ils sont, plus que jamais, mobilisés dans cette crise sanitaire sans précédent.

Aucune démarche n'est requise pour en bénéficier. Les soignants auront simplement besoin de présenter un document justifiant leur fonction.

Par ailleurs, compte-tenu du contexte de confinement de la population, les trains TER tournent actuellement en service ralenti sur les lignes de Bourgogne-Franche-Comté. Loin des 60 000 voyageurs quotidiens habituels, leur nombre est estimé aujourd'hui à un millier, soit 1,5 % de la fréquentation à la normale.

La SNCF et la Région pourraient être amenées dans les jours à venir à réduire encore le plan de transport. Un service minimum pour les salariés devant poursuivre leur activité professionnelle sera bien entendu assuré.

La Région a également décidé de suspendre les prélèvements pour tous les abonnés TER annuels jusqu'à la fin du confinement. La SNCF est mandatée pour la mise en œuvre de cette décision.

---

**CONTACTS PRESSE :**

Marie SOUVERBIE – [marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr) – tél 06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS – [laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr) – tél 06 08 37 99 02